

Permis "A", "A2", "A1", "AM", "AM", STAGE 125"

C.F.M.

Centre de Formation Moto

autoecole-cfm.com



1ère Ecole Moto

*La plus grande piste privée
des Alpes Maritimes*

CFM DES BOSQUETS - Tel: 04.93.72.97.26
4 AV. DES BOSQUETS. 06200 NICE.
Agr. Pref.: E1100606600 . RC:525187050





CFM BARLA - Tel: 04.93.89.63.03
15 RUE BARLA. 06300 NICE
Agr. Pref.: E1900600060 . RC: 845275874

Email: cfmdesbosquets@orange.fr

PERMIS "B" & "B" AUTOMATIQUE, CONDUITE ACCOMPAGNEE

Tarifs 2024 de nos formations « AM » « A1 » « A2 » « A » « B » « Bea » « AAC » Selon le nouveau programme national de formation., appelé « Référenciel pour l'éducation à une mobilité citoyenne » (R.E.M.C). Depuis le 01.07.2014

Age requis pour les examens 17 ans & demi pour l'ETG et 18 ans pour l'épreuve pratique. 15 ans révolus pour l'ETG dans le cadre de la conduite accompagnée 16 ans pour le permis « A1 » Enregistrement Préfectoral à partir de 16 ans pour toutes les catégories précitées et 15 ans pour l'AAC
Une brochure complète vous sera remise à l'intérieur sur demande.

	AM	14 ANS	CYCLOMOTEUR	2 OU 3 ROUES A MOTEUR - CYLINDREE: 49.9cm3. - 4kw - 45KM/h 14 ans pour le 2 roues et pour le quadricycle léger a moteur. AVOIR L'ASSR 1 OU 2 OU L'ASR VALIDITE: 15 ANS
	A1	16 ANS	MOTO LEGERE	2 OU 3*ROUES A MOTEUR - CYLINDREE: 125cm3 maxi - Avoir 16 ans & L'ASSR2 ou L'ASR. Puissance 11kw = 15cv Ou tricycle catégorie L5e 15kw = 20cv
	A2	18 ANS	MOTO	2 ROUES A MOTEUR - PUISSANCE MAXI 35Kw = 47CH maxi. AVOIR 18 ans & L'ASSR 1 OU 2 OU L'ASR VALIDITE: 15 ANS
	A	20 ANS	MOTO	2 ROUES A MOTEUR - sans la restriction des 35kw Avoir le A2 depuis 2 ans + formation* de 7h minimum obligatoire

Stages de 7h comprenant une partie théorique, une partie Hors circulation, une partie circulation ainsi que la carte . Inklus les frais de dossier, attestation et demande de fabrication du titre suivant le stage choisi. AM ou A1 ou A (ou le Bea vers le B loi 2017)

Stages	De base	Complet
AM	289 €	330 €
A1	289 €	330 €
A	289 €	330 €

A1 . A2 20h	1 PERSONNE	Tarif de groupe
Avec ETM	910 €	850 €
Sans ETM	850 €	800 €

Options	1 PERSONNE
Assurance individuel conducteur	22€
Web/1 mois	20 €
Web/3 mois	40 €
Web/6 mois	50 €
Livre ETM/G	15 €
Exam. ETM/G	30 €
Code en salle	60 € / mois

Ne sont pas compris les 30€ de prestations d'accès à l'E.T.G ou l'E.T.M. organisées par des entreprises privées telles que « La poste » ou « SGS » ou Autres. Vous passerez directement par ces prestataires privés pour fixer votre examen théorique.







Formations au forfait. stage 20h Mini Légal. A ou B Comprenant: Frais de dossier administratif - accès pédagogique numérique - 1 Evaluation - Cours & tests de code en salle durant 6 mois - 20h de conduite (8h plateau & 12h circulation pour le « A ») - Frais d'accompagnement aux examens (plateau & circulation pour le « A ») - RVP si AAC

En choisissant les CFM vous mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre examen et effectuer votre formation dans de bonnes conditions. Piste privée à Nice & nombreuses places d'examen, seul CFM vous offre ces choix. Nos moniteurs sont aussi de vrais motards de tous les jours et ce n'est pas le cas partout...Notre spécificité liée à la formation moto engendre un grand nombre de place d'examen et donc une rapidité assurée pour votre formation totale.

SEUL 1 SPECIALISTE VOUS APPORTERA UNE VERITABLE QUALITE DE FORMATION

Options & Tarif à l'unité:

Frais administratif, gestion/ANTS et RDV Permis 100 € - Accès pédagogique numérique: 60€
Livret d'apprentissage: 5 € - Evaluation: 55 € -
Fabrication de titre sur Ants: 40 €

	AAC	15 ANS		Véhicules inférieur ou égal à 3t5 de PTAC par le biais de la conduite accompagnée. Avoir 15 ans & l'ASSR 2 OU L'ASR VALIDITE: 15 ANS
	B	17 ANS		Véhicules inférieur ou égal à 3t5 de PTAC par le biais de la conduite traditionnelle. Avoir 17 ans révolu pour l'examen pratique & l'ASSR 2 OU L'ASR VALIDITE: 15 ANS
	Bea	17 ANS		Véhicules inférieur ou égal à 3t5 de PTAC par le biais de la conduite traditionnelle sur véhicule à boîte automatique ou séquentielle. Avoir 17 ans pour l'examen pratique & l'ASSR 2 OU L'ASR VALIDITE: 15 ANS

AAC*	B . Mécanique	B . Automatique
20h	1300 €	13h 990€
B	+ Code	Sans Code
20h	1200 €	1100 €
Perfection	2h	6h
B	110 €	320 €

Bea*	1 PERSONNE	Tarif de groupe
13h	920 €	860 €
Bea*	1 PERSONNE	Tarif de groupe
20h	1300 €	1220 €
Passerelle Bae vers B	1 PERSONNE	Tarif de groupe
7h	390 €	350 €

*Formations forfaitaires sans code, enlever 60.00€ sur chaque formule . *Option Pack Plus: Rajouter 60.00€ comprenant 1 livre de code, 1 accès code par internet.

Ouverture bureau & cours de code

LUNDI		16H A 19H
MARDI	10H A 12H	16H A 19H
MERCREDI	10H A 12H	16H A 19H
JEUDI	10H A 12H	16H A 19H
VENDREDI	10H A 12H	16H A 19H
SAMEDI	10H A 12H	

ATTENTION: La plupart des moto-écoles vous proposent des cours de conduite sur le Parking Charles Ehrmann.(A coté du Nikaïa) Ce parking est interdit aux moto-écoles par l'Arrêté N°98CI1475 du 17 septembre 1998. Cela peut engendrer que: En cas d'accident, ni l'auto-école, ni l'élève, sont couverts par les assurances.

Pour votre sécurité, choisissez 1 moto-école qui dispose d'une piste privée.

**Taux horaires: « A » & « B »: 55€/h
1 accompagnement examen B = 55€**

**« Permis B. Automatique »: 60€/h -
1 accompagnement examen A = 80€**

PIÈCES CONSTITUTIVES AU DOSSIER D'INSCRIPTION.

- PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO-VERSO
- « E.PHOTO », D'IDENTITÉ .NORMES ANTS.....
- 4 TIMBRES POSTE
- APPORT FINANCIER : 400.00 €.....
- ASSR. 1, OU 2, OU ASR , NÉ(E) APRÈS LE 31/12/87.....
- PERMIS DE CONDUIRE RECTO- VERSO
- PIÈCE D'IDENTITÉ PARENTALE OU HÉBERGEANT (RECTO VERSO).....
- VISITE MÉDICALE
- ETG OU ETM SI RÉUSSITE

- DOSSIER: CERFA02 OU ATTESTATION ANTS SI DÉJÀ ENREGISTRÉ.....
- CARTE DE SÉJOUR (OU TITRE DE CIRCULATION POUR MINEUR ÉTRANGER).....
- ATTEST. JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ.....
- JH NÉ APRÈS LE 31/12/78 OU JF NÉE APRÈS LE 31/12/82 ATTESTATION DE RECENSEMENT
- LIVRET DE FAMILLE (SI NOM DE FAMILLE DIFFERENTS).....
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- ATTESTATION D'HÉBERGEMENT.....
- AUTRES

QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS DANS LE CHOIX D'UNE AUTO-ÉCOLE ?

A une époque où l'on tente de vous faire croire qu'internet est une solution à tout... Montrez vous méfiant des offres miraculeuses. Que vous soyez notre futur client ou pas, voici notre philosophie: Lorsque vous achetez une voiture, il vous semble évident qu'une « Dacia » soit moins chère qu'une « Mercedes ». La qualité d'un produit est perceptible et il ne vous viendrait pas à l'esprit de remettre en question cet état de fait. Par conséquent, personne n'irait acheter une Classe « S » en réclamant le prix de la « Sandero ». Appliquez donc ce principe aux services (Telle que la formation à la conduite) dont la qualité est tout aussi disparate, mais n'est malheureusement pas toujours perceptible au 1er abord... Si la qualité de formation est catastrophique, vous ne vous en rendez compte que trop tard (...si vous vous en rendez-compte, car vous ne disposerez peut-être pas des éléments de comparaison pour vérifier que vos formateurs sont mauvais)votre contrat de formation sera signé !! **MORALITE:** Ne vous laissez pas bernier par les miroirs aux alouettes.. CFM est présent sur Nice depuis près de 40 ans car notre politique est celle du rapport qualité/prix. Les taux horaires sont incompressibles car ils permettent aux entreprises de vivre. N'oubliez pas que le permis est ce qui vous coutera le moins cher dans votre vie d'automobiliste et il est valable à vie... Vous paierez vos assurances plus cher, tout les ans, de plus sans TVA, et pour des risques que vous ne prendrez peut-être jamais... Les taux horaires des concessionnaires pour l'entretien de votre véhicule seront deux fois plus chers et ces derniers ne vous laisseront pas l'occasion de négocier une remise sur leur taux horaire ! Vous achetez une voiture (neuve ou d'occasion) très cher que vous ne garderez en moyenne qu'entre 5 et 8 ans.. Par conséquent, respectez les prix des auto-moto écoles qui seront les moins onéreux de votre vie d'automobiliste !

Mentions légales relatives au Label qualité:

A l'issu de votre réussite à l'examen, CFM vous conseille d'effectuer des RDV post-permis (point 1.5)

1/ Dans le cadre du permis probatoire: CFM est habilité à effectuer les « **RDV Post-Permis** » permettant de réduire la durée probatoire. Hormis cet intérêt, la formation post-permis permet surtout de vérifier et corriger les éventuels comportements à risque dans une période où le taux d'accidentologie est supérieur à la moyenne

2/ Dans le cadre de la formation continue, la formation post-permis est un moyen efficace de vérifier l'évolution de sa propre conduite, d'évoluer dans son attitude et ses comportements, de mettre à jour ses compétences et connaissances. Que cela soit effectué à titre personnel ou à titre professionnel.. Les accidents de circulation liés au trajet « domicile travail » nuisent fortement à l'activité économique des entreprises, mais aussi aux diverses caisses de cotisations sociales et font augmenter les primes d'assurances.

A l'issu de votre formation (sans passage d'examen ou sans réussite à l'examen)

CFM vous propose aussi la conduite supervisée. La **conduite supervisée** permet à un candidat de conduire avec un accompagnateur durant une période courte afin de maintenir un niveau de conduite sans passer par l'auto-école. Il est néanmoins important de ne pas interpréter l'intérêt proposer par ce type de formation. Un candidat n'arrivant pas à obtenir un niveau de base avec un professionnel, ne pourra obtenir le dit niveau avec un conducteur lambda. L'intérêt étant de maintenir un niveau déjà « correcte » dans l'attente d'une date d'examen. Ni plus, ni moins. (conditions d'accès: avoir 18 ans avoir effectué au moins 20h de conduite et (ou) avoir échoué à un examen de conduite)

Avant votre formation.

CFM vous conseille de privilégier le choix de la **conduite accompagnée (AAC)** par rapport à la formation traditionnelle.

A condition que les trois intervenants (parents, élèves, auto-écoles) jouent correctement leur rôle respectif. Cette formation responsabilise l'élève, développe le schéma éducatif, engendre une formation sur un plus long terme permettant une expérience accrue.

Quatre avantages en découlent: 1/ Pas de surprime jeune conducteur sur l'assurance. 2/ Une période probatoire plus courte (deux ans au lieu de trois). 3/ Un meilleur taux de réussite aux examens pratiques. 4/ Un taux d'accidentologie inférieur durant les premières années de conduite solo.

Gestion des réclamations (point 6.3)

En cas de réclamation, les élèves peuvent évoqués tous problèmes dans un 1er temps aux moniteurs salariés dans l'entreprise. Ils peuvent aussi en référer au responsable de l'établissement. Le but étant d'arriver à un accord à l'amiable afin que les parties soient satisfaites. Tout désaccord pourra être trancher par une juridiction locale dans le cadre d'une conciliation ou d'une action au T.C de Nice.

CPF: CFM des Bosquets dispose d'un Numéro d'activité professionnel vous permettant de faire financer vos formations A & B via votre compte CPF .. Renseignements sur :

@mon_compte_formation : Secteur géographique « 06200 » dans une Rayon de 5km...

Sélectionnez **SARL les Bosquets. puis la formule qui vous correspond.**

N'hésitez pas à demander conseil, si besoin.

- Les offres seront disponibles sur @mon_compte_formation

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UNE INFRASTRUCTURE DONT PEU D'AUTO-ÉCOLES DISPOSENT, DES COURS THÉORIQUES, PRATIQUES, STRUCTURES & DE QUALITÉS, DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES "MAISON" POUR AVOIR LES MEILLEURES CONNAISSANCES POSSIBLES. NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION, 12 « DEUX ROUES », UNE PISTE PRIVÉE DE 6000M2, NOUS VOUS TESTONS AVEC DES Q.C.M. ET DES CORRECTIONS PERSONNALISÉES TOUT CE CI POUR VOTRE REUSSITE, MAIS AUSSI ET SURTOUT POUR FAIRE DE VOUS DES MOTARDS PLUS SURS.

LA DATE DE L'EXAMEN PRATIQUE SERA FIXÉE D'UN COMMUN ACCORD AVEC L'ÉLÈVE ET LES MONITEURS EN FONCTION DES RÉSULTATS OBTENUS AUX ÉVALUATIONS DE SYNTHÈSE.

EN CAS D'AJOURNEMENT À UN EXAMEN, LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SERONT FACTURÉES SELON LE TARIF EN VIGUEUR

TARIFS EN VIGUEUR AU....., REMIS À TITRE INDICATIF. VALIDITÉ DE L'OFFRE: 4 MOIS
ATTENTION: LES LEÇONS NON DÉCOMMANDÉES 48 HEURES OUVRABLES À L'AVANCE SERONT DUES.

Paiement: un Acompte le jour de l'inscription, le solde est défini en fonction des résultats de l'évaluation de départ, de son acceptation ou non. Le paiement pourra s'effectuer en plusieurs mensualités.

C.F.M. VOUS RAPPELLE QUE LES 20 H DE CONDUITE SONT LE MINIMUM LÉGAL. CEPENDANT, UNE ÉVALUATION EN MATIÈRE DE CONDUITE EST AUSSI OBLIGATOIRE. CETTE ÉVALUATION PERMET DE DÉTERMINER LA NATURE ET LE VOLUME PRÉVISIONNEL DES PRESTATIONS À VENIR ET PEUT-ÊTRE SUPÉRIEUR À 20 H. L'ÉLÈVE RESTE CEPENDANT LIBRE D'ACCEPTER OU DE REFUSER CE VOLUME PRÉVISIONNEL.